Marie Joseph Philibert Rochejean

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1778

Né à Salins (Jura), le 1762

Mort à , le

NOTES
BIO-BIBLIOGRAPHIQUES
E. Bonnardet

Le Père Marie Joseph Philibert Rochejean

M.M. 616, p. 22 N. 187c

Le Conf. Marie Joseph Philibert Rochejean, de Salins, 16 ans,
fils de Jean François Rochejean, procureur du roi en la justice et prévôté de Bracon (Jura) et de Jeanne Catherine Josephe Bernard
humanités au collège de Salins
entré à Paris le 18 Novembre, admis le 4 Xbre 1778
Il ne peut payer de pension

MM 617 **P** 153 **N** 4884

Le confrère Marie Joseph Philibert de Rochejean
né à Salins 16 ans
fils de Jean François Rochejean, procureur du roi en la justice et prévôté de Bracet et Jeanne Catherine Josephe Bernard
humanités et phil. à Salins
entré à Paris le 18 Nov. reçu 4 X 1778
pension

M.M. 613 p. 154 N. 622

Joseph Philibert Rochejean né à Salins en 1762
reçu le 4 X. 1778 tonsuré

1779 Montmorency étudiant en phie
1780 Tournon prof. pension
1781 " la 1e 6me
1782 " " prêtre en 1787
1783 " 5
1784 " suppl. de pension

Liste des assemblées =

1788 Tournon Oct.

1762 Naissance à Salins (Jura)

fils de Jean François Rochejean, procureur du roi en la justice et prévôté de Bracon (Jura)
et de Jeanne Catherine Josèphe Bernard

humanités et philosophie au collège de Salins

18 Novembre 1778 entré à Paris, sans pension, non tonsuré

4 Xbre 1778 admis dans la congrégation.

1778 - 1779 Institution de Paris

1779 - 1780 Montmorency étudiant en philosophie

1780 - 1781 Tournon, préfet de pension

1781 - 1782 " 6e, première section

1782 - 1783 " " "

1783 - 1784 " 5e

1784 - 1785 " suppléant de pension

1785 - 1786 "

1786 - 1787 " prêtre en 1787 à la Noël

1787 - 1788 "

1788 - 1789 St Maglorie sous directeur

1789 - 1790 " "

1790 - 1791 En 1791 il devint vicaire épiscopal du diocèse de Blois

1791 - 1792

1792 - 1793 En 1793 renonce à la prêtrise et va à l'armée d'Italie

1793 - 1794

1794 - 1795

1 Mars 1800 Il épouse à la mairie du 1 arrondissement Elisabeth Sophie Dodin, Duparc âgée de 20 ans

Une fille est née Palmyre Sophie

En 1812 il habite 79 rue S. Victor et sollicite du cardinal Caprara un bref de sécularisation

Marie Joseph Philibert Rochejean, prêtre marié
né à Salins (Jura) âgé de 40 ans

AF IV, carton 1912

Monseigneur

Je fus fait prêtre en 1787, étant membre de la Cong. de l'Oratoire. En 1791 je devins vicaire épiscopal du diocèse de Blois. En 1793, je renonçai solennellement à mon état et je n'ai jamais réclamé aucune partie de la pension à laquelle j'ai droit. En 1793 je suis allé à l'armée d'Italie où j'ai eu l'honneur de connaître beaucoup Monsieur Caprara de Bologne. De retour à Paris, j'ai épousé le 10 Ventôse an VIII, à la municipalité du 1 arrondissement Elisabeth Sophie Dodin Duparc, alors âgée de 20 ans, dont j'ai une fille nommée Palmyre-Sophie

Désirant persister dans la vie séculière où je suis doublement engagé et profiter de la bienveillance du S. Père pour détruire le scandale que mon mariage cause à plusieurs personnes respectables de ma famille, je prie Votre Eminence de vouloir bien m'envoyer un bref de sécularisation

Rochejean

rue St victor n° 79

ROCHEJEAN, et PY.

Joseph Fayet
Inspecteur d'académie hon[re]
37, avenue Victoria
03200 Vichy

le 31 décembre 1975

Monsieur l'Archiviste de
la Maison-Mère de l'Oratoire
Villa Béthanie, à Montsoult
Val d'Oise

R. 25-2-76 : attendre quelques semaines une réponse plus complète !
R. le 4 IV 1976

Monsieur,

Des recherches d'histoire religieuse que j'ai entreprises depuis quelques années m'ont amené à m'intéresser à deux Oratoriens :

1/ Jean-Baptiste PY, né le 5 septembre 1756 à Cuisery (Saône-et-Loire), qui fut curé de la paroisse d'Effiat (Puy-de-Dôme) et mort en cette paroisse le 5 juillet 1835 ;

2/ Marie-Joseph-Philibert ROCHEJEAN, né le 11 septembre 1762, à Salins du Jura, qui aurait été élève des Oratoriens à Tournon (1772) ; admis à l'Oratoire (1783) ; prêtre (décembre 1787) ; professeur de mathématiques à l'Ecole royale militaire de Tournon ; précepteur de Maximilien, fils du duc de Sully (château de Sully, en Orléanais fin 1790 ?- commencement de 1791) ; vicaire supérieur du séminaire de Blois (nommé le 1er juillet 1791 par H. Grégoire, évêque constitutionnel de Loir-et-Cher) ; député-suppléant de Loir-et-Cher à la Convention (novembre 1792), etc.

Je n'ai aucun renseignement sur la jeunesse de Jean-Baptiste Py, et ses positions successives avant son arrivée à Effiat : où fit-il ses études ? à quelle date fut-il agrégé à

l'Oratoire ? où et à quelle date reçut-il la prêtrise ? quelles furent ses fonctions avant d'être chargé de la cure d'Effiat par la Congrégation ? Mes recherches sur ces points aux Archives du Puy-de-Dôme et à l'évêché de Clermont-Ferrand ont été vaines. Si vos Archives ont conservé quelques indications sur PY, tout spécialement sur les points précités, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me les adresser.

En ce qui concerne Rochejean, mes recherches auprès des Archives de l'Ardèche, à Privas et des Archives de la Drôme à Valence (celles-ci conservent, sous la cote E 234, une collection de palmarès de l'Ecole royale militaire de Tournon pour les années 1784-1786, 1788-1789) ne m'ont pas permis de retrouver ses traces à Tournon, ni comme élève, ni comme professeur (c'est cependant Rochejean lui-même qui précise dans une note de sa main conservée aux Archives de Loir-et-Cher sous la cote L 323 qu'il était, au commencement de la Révolution, professeur de mathématiques à l'Ecole royale militaire de Tournon).

Je vous serais donc bien reconnaissant s'il vous était possible de me procurer quelques indications concernant Rochejean conservées en vos Archives. Je n'ai aucun renseignement non plus sur lui postérieurement au 13 août 1804. Une lettre portant cette date (25 thermidor an XII, Arch. Nat. BB[30] carton 120) précise qu'il est alors à Paris. Si vos Archives conservent quelques renseignements sur ses situations après le 13 août 1804, particulièrement sur la date et le lieu de sa mort, je vous saurais gré de me les adresser.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et reconnaissants.

J. Layer

Joseph Fayet
37, avenue Victoria
03200 Vichy

le 2 mars 1976,

Mon Révérend Père,

Je vous remercie d'avoir pris la peine de m'écrire bien que souffrant. Je prendrai patience. L'essentiel est que vous vous rétablissiez bien.

Je vous prie de bien vouloir agréer, mon Père, l'expression de ma gratitude et de mes sentiments de respect,

J. Fayet

Joseph Fayet
37, av. Victoria
03 200 Vichy

le 14 avril 1976

Mon Père,

Je vous remercie de votre lettre et des documents que vous avez l'amabilité de me procurer. Les deux fiches me donnent en effet des précisions intéressantes qui complètent mes propres renseignements.

La lettre de Rochejean au cardinal Caprara est tirée des Arch. nat. et a bien pour cote AF IV carton 1912. La date exacte de cette lettre est : 5 ventôse an XI (24 février 1803); la personne qui a pris copie de cette pièce aux Arch. a écrit : « en 1793, je suis allé à l'armée d'Italie... » ; il faut lire : « en 1795..... ». En 1793, Rochejean se trouvait encore à Blois. Incarcéré en cette ville par ordre de Garnier de Saintes le 13 février 1794, il fut transféré à Paris en la prison de Pélagie le 29 juin 1794 (11 messidor an II) - Arch. nat. F7 4437 - en vertu d'un arrêté du Comité de salut public en date du 19 juin 1794 (1er messidor an II) - Arch. nat. F7 4436, d. 8 - passa au Luxembourg le 25 septembre 1794 et fut libéré par un arrêté du Comité de sûreté générale en date du 6 octobre 1794 - 15 vendémiaire an III.

En ce qui concerne J.-B. Py, j'ai trouvé de lui aux Arch. dép. du Puy-de-Dôme (L 2585) une lettre du 29 prairial an VIII [18 juin 1800] adressée au préfet de ce département dans laquelle il écrit : « .... je vous observe que depuis le mois de juillet 1790 jusqu'au mois de février 1793, je fus en instance pour la cure d'Effiat avec un de mes anciens confrères que les supérieurs de l'Oratoire avaient cru pouvoir nommer à ma place et qui exerçoit dans cet espace

de tems en vertu d'une prise de possession ; qu'au mois de février 1793 je fus réintégré dans mes fonctions par sentence du tribunal de Riom ....» Le confrère dont il s'agit est le p. d'Albiat. J.-B. Py démissionna-t-il vraiment de la cure d'Effiat ? J'ai un doute à ce sujet et je ne désespère pas d'éclaircir ce point.

Je me ferai une joie de vous adresser, à l'occasion, quelques précisions si mes recherches m'en fournissent. Ci-joint photocopies : de l'admission de Rochejean parmi les membres de l'Oratoire ; de sa nomination de vicaire supérieur du séminaire de Blois par Grégoire. (Arch. dép. de Loir-et-Cher, L 323).

Je vous prie de bien vouloir agréer, mon Père, l'expression de mes sentiments de respect et de gratitude.

J. Sayez

ROCHEJEAN

traitem^t du clergé N° 327

Henri Grégoire

par la miséricorde

divine dans la communion du S^t
siege apostolique, constitutionnellement
élu evêque du département de Loir
et cher a M. Rochejean prêtre du
diocèse

salut et benediction en notre Seigneur J. C.

Bien instruits de vos sciences, moeurs
et capacité, nous vous avons nommé et
nommons par ces presentes, de concert
avec notre conseil, vicaire superieur
de notre seminaire pour remplir toutes
les fonctions attachées a cette place.

Donné a Paris ou nous sommes
retenus en qualité de deputé, sous notre
seing, ceux de nos vicaires episcopaux et le
sceau de l'evêché, ce premier juillet
mil sept cent quatre vingt onze.

Dupault vic. epal

\+ Grégoire evêque du departement de Loir et cher

Leonnart Dalcon vic. epal

Dulieprre vic. epis.

Girault vic. epal

Colin vic. episc.

G. D'ORLEANS P. P. 2 SOLS 4 D.
MINUTE 4 S.
ARCHIVES DU DÉPARTEMENT LOIR & CHER PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

ROCHEJEAN

JESUS MARIA

Nous Sauvé Moisset

Supérieur Général de la Congrégation de l'Oratoire de Jesus-Christ, notre Seigneur, de l'avis et conseil des Peres jean Poiret, Pierre françois Dye de Gaudry et Laurent D'Anglade

nos Assistans, sur les témoignages avantageux qui Nous ont été rendus par les Peres de la Maison de Tournon

de la piété, de la bonne conduite et de la capacité du Confrere joseph Philibert Rochejean

résident en ladite Maison, l'avons admis au nombre des Membres de notre Congrégation.

Fait à Paris, le 26 may de l'année mil sept cent quatre vingt trois.

Poiret Moisset

Dye de Gaudry D'anglade

De l'ordre de notre R. P. Général et de son Conseil.

Dupleix Prêtre de l'Oratoire, & Secrétaire.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT LOIRE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Arch. dép. de Loir-et-Cher L 323
(Don de M. Fayet

Marie Joseph Philibert Rochejean

né à Salins (Jura) en 1762

En 1812 il habite 79 rue St Victor

épouse le 1 mars 1800 au 1er arrondissement Elisabeth Sophie Dodin-Desparc